

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 00427

Numéro SIREN : 305 522 807

Nom ou dénomination : SICA SA EUREA COOP

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2024 sous le numéro de dépôt A2024/000039

SICA S.A. EUREA Coop

Société Coopérative d'Intérêt Collectif SA à capital variable

49 Route de Saint-Etienne - 42110 FEURS

305 522 807 RCS Saint-Etienne

CERTIFIÉ CONFORME



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 1ER DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le Vendredi premier décembre à 10 heures, les sociétaires de la SICA S.A. EUREA Coop régulièrement convoqués se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, à **L'HOTEL, DU DEPARTEMENT 1 Place Monseigneur de Galard – 43000 LE PUY-EN-VELAY**, (Loire) pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2023 et quitus aux administrateurs,
- Constatation de la variation du capital social,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Indemnité compensatrice aux Administrateurs,
- Renouvellement de mandats d'administrateurs de Madame Laurence DESPINASSE, Messieurs Didier CHAPEL, Julien DELHEUR, Cédric LAREURE, Didier MARTEL, et de GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE,
- Non renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christophe CHAVOT,
- Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes titulaire du Cabinet AXENS AUDIT,
- Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Christophe PERRIER,
- Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2023,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 Juin 2023,
- Rapport de révision coopérative effectuée par la fédération « Révision Sud-Est »,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'ordre du jour de cette Assemblée a été publié, par annonce légale, dans le journal « Paysans de la Loire » du 10 Novembre 2023.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Michel JAVELLE, Président du Conseil d'administration.

Monsieur Jérôme PREYSSET et Monsieur Gérard CHANTEL sont désignés comme Scrutateurs.

Monsieur Bertrand RELAVE est désigné comme Secrétaire de séance.

Monsieur Bruno FAURE, représentant la société S.S.E.C., Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 6 Novembre 2023, est présent.

Monsieur Benoît PERRIN, représentant la société AXENS AUDIT, Co Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 6 Novembre 2023, est présent.

La liste de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le Bureau qui constate que les associés, présents ou représentés, possèdent :

Parts A	2 398 556 €
Parts B	1 223 536 €
Total	3 622 092 €

sur un total de capital de 12 200 088 € souscrit à cette date, soit 29,69 %.

L'Assemblée a été régulièrement constituée, conformément au quorum statutaire et peut ainsi valablement délibérer.

Le Président informe l'Assemblée que sont à sa disposition :

- un exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié la convocation
- un exemplaire des Statuts de la société
- les comptes annuels arrêtés au 30 Juin 2023, sociaux et consolidés
- les rapports du Conseil d'administration et ceux des Commissaires aux Comptes
- le texte des projets des résolutions
- la feuille de présence et les pouvoirs annexés
- le tableau des résultats financiers des 5 derniers exercices
- la liste des administrateurs et directeurs généraux
- la liste des actionnaires.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

Le compte-rendu d'activité est présenté et commenté par Monsieur Bertrand RELAVE, Directeur Général de la société.

Le Président donne également lecture du rapport concernant les perspectives.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Lecture en est faite à l'Assemblée Générale.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La lecture du « Rapport Général », « Rapport Spécial » ainsi que celui sur les comptes consolidés au 30 juin 2023, des Commissaires aux Comptes est faite par Monsieur Bruno FAURE, Commissaire aux Comptes, représentant la Société Stéphanoise d'Expertise Comptable.

Enfin la discussion est ouverte.

Après échange de vues, le Président propose à l'Assemblée de passer au vote des résolutions.

5ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop renouvelle pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026, les mandats d'administrateurs de :

- Monsieur Didier CHAPEL
- Monsieur Julien DELHEUR
- Monsieur Cédric LAREURE
- Monsieur Didier MARTEL
- Madame Laurence DESPINASSE,
- GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE,

Etant précisé que Monsieur Christophe CHAVOT, administrateur sortant, ne sollicite pas le renouvellement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

9ème RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA S.A. EUREA Coop, donne tous pouvoirs au Secrétaire de séance pour effectuer les formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à main levée, à l'unanimité.

CLOTURE

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le Président clôture la séance



